



NÉGOCIATION HANDICAP PREMIÈRE RÉUNION

Ce mardi 4 juin 2024, les organisations syndicales et la Direction se sont réunis une première fois pour une négociation sur le handicap.

NOS PROPOSITIONS POUR LA NÉGOCIATION



6 demi-journées pour enfants handicapés



6 journées pour les aidants aux personnes en situation d'handicap



Budget alloué spécifiquement dans le cadre de l'accord handicap



Bourse éducation handicap



Accompagnement de la Direction par rapport aux aidant



Mise en place de **chèque CESU emploi service (1000€ / an / salarié)**



Compte d'heure spécifique (48h) pour salariés ayant des enfants en situation d'handicap



Compte d'heure spécifique (48h) pour le personnel en situation d'handicap



Dégressivité de salaire salariés handicapés passant de postés à jour



Elargissement du télétravail pour les salariés en situation d'handicap



Aménagement de fin de carrière pour salariés reconnus RQTH



Plan stagiaire / alternant en situation d'handicap



Plan de réinsertion professionnelle



Conditions de travail et évolution de carrière des travailleurs en situation de handicap



Protection de l'emploi pour salariés en situation de handicap



Sensibilisation et formation sur le handicap

Voici la plupart de nos propositions pour cet accord ! Nous avons également interpellé la Direction sur la pérennité du Service Social qui est crucial pour les salariés. Nous attendons dorénavant la date pour la prochaine réunion.